

« Les crises de la dette publique »

Séminaire d'histoire économique et financière pour la période allant du 18^e au 20^e siècle organisé par l'IGPDE (Institut de la gestion publique et du développement économique) du 13 octobre 2015 au 14 juin 2016. Ce séminaire se veut une suite donnée à l'ouvrage [La dette publique dans l'histoire](#) publié en 2006.

Appel à communications

Résumé

Considérant l'acuité prise depuis quelques années par le phénomène économique de la crise des dettes publiques, le bureau de la Recherche de l'IGPDE se propose de réunir une série de communications relative à la question suivante : « Comment entre-t-on dans une crise de la dette publique et comment en sortir ? ». L'objectif est d'obtenir une couverture internationale aussi large que possible qui rende possibles les comparaisons entre les différentes expériences historiques et facilite l'analyse des modes de diffusions ainsi que la mise en évidence des modalités de transferts des processus de surendettement et de désendettement des Etats.

Argumentaire

1) Comment entre-t-on dans une crise de la dette publique ?

Le niveau actuel de la dette n'est pas inédit, loin de là. Classiquement « fille de la guerre », la dette publique a cru sous l'action toujours plus importante de cet État d'un nouveau type, l'Etat-Providence, qui apparaît à la fin du 19^e siècle, est déjà très présent dans l'entre-deux-guerres et prend, à partir de 1945, une place considérable dans nos sociétés.

Plus généralement se pose la question de la typologie des crises de la dette publique :

- la définition de la notion de « crise de la dette » ne va pas de soi ; ainsi, quand passe-t-on du surendettement à la crise de la dette ?
- le périmètre et la mesure de la dette publique ont évolué, ce d'autant que la période étudiée s'étend sur deux siècles. Comment les crises de la dette ont-elles pu changer de nature et d'échelle ?

2) Comment sortir d'une crise de la dette publique ?

Deux remarques iconoclastes pour introduire les problématiques suivantes relatives à la réduction voire au règlement de la crise de dette :

- l'acharnement d'aujourd'hui à vouloir payer ses dettes, est-il une nouveauté ou connaît-il de nombreux précédents ?
- comment expliquer qu'au cours de l'histoire, les créanciers sans cesse spoliés n'ont jamais hésité à revenir vers les emprunts d'État dès qu'une occasion se présentait ?

Quelques pistes indicatives, non exclusives d'autres propositions :

- Les origines des crises de dette

Quelle est la chronologie des crises de dette publique au sein des crises financières ?

Les liens de causalité entre une crise monétaire, une crise bancaire, une crise de dette privée ou plus généralement une crise économique sont-ils univoques ? Quelle relation entre la dette privée et la dette publique ?

- L'aspect géographique ou spatial du phénomène de crise de dette publique doit être interrogé selon la crise de dette considérée : est-elle nationale, régionale ou mondiale ? Cette question amène aussi à réfléchir sur les phénomènes de contagion. La perception des crises de la dette est-elle instantanée ou bien est-elle analysée *a posteriori* ?

- La gestion de la crise

Qui sont les détenteurs de la dette ? Quelles sont les parties prenantes à la négociation de la dette ?

- Les conséquences de la crise

Quels effets sur le plan économique, sur le plan social, voire politique et culturel ? Le droit, interne ou international a-t-il évolué, sous l'effet des crises de dette publique ? Une jurisprudence sur ces questions financières existe-t-elle, peut-on en retracer l'histoire ?

Ce n'est donc pas la problématique de la gestion de la dette publique qui sera l'objet de ce séminaire, mais celle de ces épisodes particuliers que l'on peut qualifier de moments de « crises de la dette publique ».

Un résumé des communications données dans le cadre de la première année du séminaire « Les crises de la dette publique du 18e au 20e siècle » est disponible [ici](#).

Les communications proposées porteront sur une thématique dans le domaine d'expertise de l'intervenant ; une capacité à dépasser les particularités de l'analyse pour aller vers des considérations de portée plus générale sera appréciée.

Modalités de soumission et d'évaluation

Cet appel s'adresse aux chercheurs confirmés ou aux jeunes chercheurs (post-doctorants, doctorants en fin de thèse) dans une perspective pluridisciplinaire. Les interventions sont prévues pour une durée de 45 à 50 minutes.

La sélection des contributions au séminaire s'effectue en deux temps. Au cours d'une première phase, les propositions reçues (autour de 6 000 signes) sont examinées par le comité scientifique.

Les auteurs dont les interventions sont acceptées soumettent dans un deuxième temps une communication complète (autour de 50 000 signes). Seules les contributions inédites seront retenues. Elles pourront donner lieu à publication, avec l'aval du Comité scientifique, dans les actes du séminaire « Les crises de la dette publique ».

Les propositions et communications seront envoyées à : Boris.Hazoume@finances.gouv.fr

Calendrier

- 15 septembre 2015 : date limite d'envoi des propositions
- 30 septembre 2015 : réponse aux intervenants après la première sélection sur résumé
- 30 novembre 2015 : date limite de réception des interventions

Comité scientifique :

Gérard Béaur, CNRS/EHESS

Pierre-Cyrille Hautcoeur, EHESS

Boris Hazoumé, IGPDE

Jean Heffer, EHESS

Tim Le Goff, Université York, Toronto

Michel Margairaz, Université Paris-I- Panthéon-Sorbonne, IDHE-CNRS

Philippe Mazuel, IGPDE

Laure Quennouëlle, CNRS